

*
* *
*

États généraux de l'outre-mer dans l'Hexagone

Commission Égalité & Discriminations

*Sous-groupe «Égalité des chances, lutte contre les discriminations
(notamment la drépanocytose, l'insertion et la famille)»*

Rapport d'étape soumis au public lors de la réunion publique de consultation du 9 juin 2009 à Paris

Par

*Monsieur David Auerbach Chiffrin,
rapporteur de la commission Égalité & Discriminations,
chargé de mission de l'ACCD'OM (Association des communes & collectivités d'outre-mer),
délégué général de Tjenbé Rêd (Association de lutte contre les racismes, les homophobies & le sida),*

En présence de

*Monsieur Yves Jégo,
secrétaire d'État chargé de l'outre-mer,*

Et de

*Monsieur Patrick Karam,
délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer*

* *
*

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Délégué interministériel,

Mesdames, Messieurs,

Chères Amies, Chers Amis,

Permettez-moi d'abord de remercier le délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, Monsieur Patrick Karam, qui a su, depuis deux ans, donner un visage à nos compatriotes originaires des outre-mers qui vivent dans l'Hexagone. Sans lui, il paraît certain que ces *États généraux de l'outre-mer* n'auraient pas eu de volet hexagonal ; nos compatriotes auraient encore une fois été placés devant le fait accompli, sommés de s'effacer, d'être Français sans racines.

Permettez-moi ensuite de saluer et remercier les deux autres rapporteurs de la commission *Égalité & Discriminations*, Messieurs Daniel Dalin et Stéphane Pocrain, ainsi que les autres membres de cette commission, notamment Messieurs Lionel Marcin, Xavier Philoclès ou Gabriel Sauveur que je vois dans la salle.

Permettez-moi enfin d'ouvrir ce rapport d'étape par une citation du président de la République que vous apprécierez, j'en suis certain : «*On ne peut pas séparer les Ultramarins de métropole de ceux restés au pays, comme s'il s'agissait de deux catégories de populations totalement différentes*» (Monsieur Nicolas Sarkozy, 31 mars 2007). C'est tellement vrai mais cela va tellement mieux en le disant !

* *
*

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Délégué interministériel,

Mesdames, Messieurs,

Chères Amies, Chers Amis,

L'objet de la commission dont je suis l'un des rapporteurs est de travailler sur l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations, au sujet des Français d'outre-mer vivant dans l'Hexagone. Nous avons distingué cinq thématiques : les territoires, la santé, l'emploi, le genre et l'origine, l'âge. À ce sujet, s'agissant de lutter contre les discriminations, qu'il me soit permis, lui ayant rendu un hommage mérité, d'exprimer un regret devant le délégué interministériel, relatif au faible nombre de femmes parmi les rapporteurs.

Je vous présente aujourd'hui un rapport d'étape de notre commission, rapport qui ne vise pas à figer sa réflexion mais qui se propose simplement de vous présenter une synthèse provisoire de cette réflexion afin de susciter vos réactions et de nous permettre, le cas échéant, de modifier ou approfondir ensemble telle ou telle perspective.

Voici donc vingt propositions qui offrent cet avantage, si elles devaient être celles finalement formulées par notre commission, d'en mesurer facilement l'accomplissement par une notation sur vingt à laquelle chacunE est accoutumÉ.

* *
*

EN PREMIER LIEU, NOUS OBSERVONS QU'UNE IMPORTANTE POPULATION D'ORIGINE ULTRAMARINE RÉSIDE DANS DES VILLES QUI CUMULENT LES HANDICAPS TERRITORIAUX en matière de qualité des

logements, de transports urbains, de densité du réseau de crèches ou d'écoles maternelles, d'environnement éducatif ou de faible rendement de la taxe professionnelle. Cela se sait. On connaît ces problèmes qui se traduisent, par exemple, par un rejet des candidatures déposées par des chômeurs dont le CV indique telle ou telle ville. Cependant, notre commission s'est trouvée gênée pour proposer des solutions car elle ne disposait pas d'un outil global et cohérent de mesure de ces phénomènes.

C'est pourquoi, sans entrer pour autant dans une logique de comptage qui serait étrangère aux valeurs de la République que nous souhaitons, précisément, voir réaffirmées, nous demandons :

1°) Un outil d'analyse permettant de croiser la répartition géographique de nos populations dans l'Hexagone avec ces handicaps territoriaux, pour déterminer si effectivement, comme on l'entend beaucoup, la République nous a parquéEs dans des zones de relégation, et pour ensuite envisager des solutions ;

2°) L'organisation d'un système de tutorat pour les jeunes lycéenNEs originaires des outre-mers afin de favoriser leur accès aux filières d'excellence, qu'ils et elles négligent souvent par méconnaissance.

NOUS OBSERVONS ENSUITE QUE CERTAINS PROBLÈMES DE SANTÉ sont spécifiques aux Ultramarins de l'Hexagone. Si ces derniers ne sont pas les seuls à en souffrir, ils en sont plus singulièrement atteints. Concernant par exemple la drépanocytose, qui n'est pas une maladie «*de Noirs*» comme on souvent tendance à le dire, les cas d'accueil incorrect à l'hôpital sont récurrents.

C'est pourquoi nous demandons :

3°) La mise en place d'un plan de formation du personnel soignant, singulièrement des urgentistes, à la drépanocytose, en partenariat avec nos associations spécialisées ;

4°) La mise en place et le financement d'un plan national contre la drépanocytose, prévoyant notamment un volet recherche et l'extension du test néonatal à tous les nouveaux-nés ;

5°) Une étude publique sur la santé des originaires de l'outre-mer qui devrait rechercher s'il existe d'autres singularités à prévenir (on sait par exemple que 2% des séropositifs au VIH de l'Hexagone sont néEs outre-mer : s'agit-il d'une surreprésentation ? quelles sont leurs conditions de vie et de traitement ? On connaît également les problèmes que nous rencontrons en matière d'anémie, de glande thyroïdienne ou de manifestations pathologiques, notamment le cancer de la prostate, liées à l'utilisation de pesticides, en particulier le chlordécone).

PLUSIEURS DE NOS ASSOCIATIONS ACCOMPAGNENT NOS FAMILLES monoparentales et matrifocales. Plus largement, la question de la vie familiale est régulièrement soulevée par nos associations, sans qu'il soit possible aujourd'hui de déterminer de manière certaine si nos familles sont plus singulièrement touchées, par exemple, par les questions de violence conjugale ou de rejet des enfants homosexuels par leurs parents [1]. C'est pourquoi nous proposons :

6°) Une étude publique sur les conditions de vie de nos familles en France hexagonale, qui chiffrerait ces différents aspects et permettrait de fonder nos demandes d'orientation des politiques publiques.

DE NOMBREUX ULTRAMARIN-E-S TRAVAILLANT DANS LA FONCTION PUBLIQUE vivent dans l'Hexagone parce qu'ils n'ont pu obtenir de place outre-mer. Ils sont alors légitimement concernés par la question de la fonction publique outre-mer. Notamment, chacun peut observer qu'outre-mer, l'encadrement de la fonction publique est dans l'immense majorité des cas originaire de l'Hexagone. Cet état de fait crée un sentiment d'occupation coloniale qui ne peut plus être ignoré. Nos compatriotes seraient-ils incapables ? Cette question renvoie également à celle de la formation des hauts fonctionnaires, qui semble aujourd'hui, de fait, un quasi-monopole des familles de la haute bourgeoisie parisienne. C'est pourquoi nous proposons :

7°) Une priorité, à compétences égales, donnée aux candidatures des originaires de l'outre-mer pour les postes de la fonction publique en outre-mer ;

8°) Une ventilation géographique des admissions à l'ÉNA (*École nationale d'administration*), sur la base par exemple des grandes circonscriptions utilisées pour les élections européennes ; ainsi, un entrant sur huit aurait passé son baccalauréat outre-mer ou serait né outre-mer.

UN CLICHÉ TENACE VEUT QUE NOUS SOYONS PRÉSENT-E-S EN NOMBRE DANS LES FORCES DE POLICE. Pourtant, nombreux sont les témoignages de comportement incorrect des forces de l'ordre à notre égard : tutoiement, omission délibérée des formules de politesse, plaintes prises avec négligence à l'intérieur des postes de police... Nous proposons :

9°) Une formation des forces de police à l'accueil et à l'écoute, dont le contenu soit négocié avec les associations ultramarines et qui inclue des dialogues avec les représentantEs de ces associations ;

10°) Un meilleur respect des dépôts de plainte qui sont souvent, par exemple à l'occasion de violences conjugales, minorés ou traités de manière marginale ;

11°) Des conseils réguliers d'évaluation de la politique locale de sécurité avec les éluEs locaux, les forces de police et les représentantEs associatifs ultramarins locaux ;

12°) Une vidéo-surveillance des patrouilles motorisées et des postes de police pour servir de preuve en cas de litige.

DES ANNÉES 60 AUX ANNÉES 80, NOMBRE DE NOS COMPATRIOTES SONT VENU-E-S DANS L'HEXAGONE AVEC LE *BUMIDOM* (*Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer*). Sans revenir ici sur les conditions de ce déplacement, parfois comparé à une seconde déportation, il convient aujourd'hui d'exiger un accompagnement de ces personnes qui commencent à arriver à l'âge de la retraite. Nous proposons :

13°) La réaffirmation par l'État du droit aux congés bonifiés, qui est actuellement remis en cause, de manière insidieuse et croissante, par les administrations ;

14°) L'instauration de critères communs d'octroi des congés bonifiés à toutes les administrations ;

15°) Une continuité territoriale digne de ce nom ou sinon, la garantie par l'État de congés bonifiés pour les salariés du secteur privé ;

16°) Une étude publique sur les conditions de vie des retraitéEs venus dans l'Hexagone par le *Bumidom* ;

17°) Des mesures destinées à faciliter, pour celles et ceux qui le souhaitent, les mutations vers leur département d'origine des fonctionnaires, cinq à dix ans avant la retraite.

LES ÉTUDIANT-E-S ORIGINAIRES DE L'OUTRE-MER venuEs dans l'Hexagone rencontrent de nombreuses difficultés. C'est pourquoi nous proposons, en lien avec leurs associations :

18°) La création de *Maisons des étudiantEs ultramarinEs* dans les dix plus grandes villes étudiantes de France ;

19°) Un soutien accru de l'État aux jeunes ultramarinEs de l'Hexagone qui recherchent des formations en alternance et qui rencontrent plus de difficultés que la population générale.

POUR FINIR, NOUS CONSTATONS QUE L'AMPLEUR DES TÂCHES DONT IL EST QUESTION ICI DÉPASSE DE SIMPLES ÉTATS GÉNÉRAUX. C'est pourquoi nous demandons :

20°) La mise en place d'une *Conférence triennale des UltramarinEs de l'Hexagone*, qui évaluerait les mesures adoptées et proposerait leur adaptation constante, préparée par un réseau national de *Maisons des UltramarinEs de l'Hexagone*, qu'il conviendrait également de créer.

* *
*

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Délégué interministériel,

Mesdames, Messieurs,

Chères Amies, Chers Amis,

Je vous remercie de votre attention et vous confirme que l'ensemble des membres de la commission *Égalité & Discrimination* se place évidemment à votre disposition pour améliorer ces propositions, lesquelles sont, encore une fois, purement provisoires et n'attendent que vos remarques !

- - -
Coordonnées des rapporteurs

- - -
David Auerbach Chiffrin

06 10 55 63 60 | david@tjenbered.fr

Daniel Dalin

06 10 02 40 19 | d.dalin@collectifdom.com

Stéphane Pocrain

06 31 27 58 87 | spocrain@sopi.fr

- - -

Notes & annexes

[1] Le public intéressé par la question de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre pourra, par exemple, trouver une contribution relative à cette question sur le forum Internet dédié aux *États généraux de l'outre-mer* par l'ACCD'OM (*Association des communes & collectivités d'outre-mer*) - Voir contribution du 9 juin 2009 à 01h59, *Une question taboue : celle de l'homosexualité et de l'homophobie dans les communautés antillaises*, par «Iliendefrance» : <http://www.etatsgenerauxoutremer.net/hexagone/egalitedeschances>

NB : Par ailleurs, il est possible de participer à nos réflexions et à bien d'autres, liées aux *États généraux de l'outre-mer*, sur le site Internet animé par l'État français : <http://www.etatsgenerauxdeloutremer.fr/>